

Plateforme d'Observation Sociale DRDJSCS des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique

<http://pays-de-la-loire.drdjcs.gov.fr/>

<https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/>

Groupe de travail « Pauvreté » Compte-rendu n°2 – 13/04/2021

Participants :

Conseil Départemental 44 : Gaëlle DANIEL
Conseil Départemental 85 : Claire MARTIN
Caf 49 (référente pour toutes les Caf des Pays de la Loire) : Romy COLLIN
Udccas 49 : Stéphanie RITOUET
Banque Alimentaire : Bernard MÉTAIS
Pôle Emploi : Pascal LIAIGRE
Insee : Cyril HERVY
DREETS : Anne PICARD-COSKER

Excusés :

Anne POSTIC, Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté
Banque de France : Philippe PORCHERET
DREETS : Christophe BUZY
Insee : Maëlle FONTAINE
Pôle Emploi : Vincent RAGOT

Animation/coordination :

DREETS : Raphaëlle MARIE et Elisabeth GALLARD
Compas : Michaël BERNIER

Ordre du jour :

- Actualisation du tableau de bord des indicateurs de suivi de la « Pauvreté » en Pays de la Loire,
- Discussion autour de la mise à jour des données,
- Échanges sur les perspectives de travail.

Actualisation du tableau de bord des indicateurs de suivi de la « Pauvreté » en Pays de la Loire

Suite à la dernière réunion du 24 septembre 2020, un tableau de bord a été élaboré afin de recenser les indicateurs statistiques proposés par les partenaires. Ce tableau de bord est disponible sur l'espace privé de « la vie de la plateforme » sur le site de la POS :

<https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/privatespace/tableau-de-bord-des-indicateurs-de-la-pauvrete-avril-2021/>

Les données de l'année 2020 transmises par la Banque de France et par Pôle Emploi sont également disponibles sur cet espace :

<https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/privatespace/statistiques-dactivite-des-commissions-de-surendettement-des-pays-de-la-loire-en-2020-de-janvier-a-decembre-de-la-banque-de-france/>

<https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/privatespace/elements-statistiques-concernant-les-donnees-relatives-au-marche-du-travail-en-2020/>

Le tableau de bord sera mis à jour régulièrement dès réception des différentes données des partenaires.

Suite à cette présentation du tableau de bord, plusieurs ajustements semblent nécessaires dans la liste des indicateurs établis et la périodicité des données dans un objectif d'observation de l'évolution de ces indicateurs.

Nous reprendrons ci-dessous l'ensemble des éléments retenus et/ou modifications des indicateurs par source de données, ainsi que des remarques et des points de vigilance à avoir par rapport aux données.

	Indicateurs retenus / modifications	Remarques / Points de vigilance
Conseil Départemental	<ul style="list-style-type: none"> - A la place des bénéficiaires du RSA uniquement, avoir les données de l'ensemble des ménages bénéficiaires des aides FSL et des aides Eau et Energie. - Pour les données FSL, il faudra différencier les données « accès au logement » des données « au maintien dans le logement » (aides au paiement de loyer...) - L'indicateur sur le nombre de bénéficiaires de la protection de l'Aide Sociale à l'Enfance est remplacé par le nombre de ménages bénéficiant une aide financière Enfance-Famille. Cette aide est versée dans un cadre de prévention pour pallier une insuffisance temporaire des ressources familiales lorsque la santé de l'enfant, sa sécurité, son entretien le nécessitent. Elle a pour but de renforcer l'autonomie matérielle de la famille. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'indicateur sur le nombre de dossiers de surendettement envoyé à la Banque de France est abandonné. Il relève plus d'un indicateur d'activité. Il n'est pas significatif car il n'est pas renseigné de façon systématique. - Il faudra demander à Nantes Métropole d'avoir les données FSL de son territoire.
Banque de France		<ul style="list-style-type: none"> - Comparer les données annuellement ou sur une période de 3 mois ? - Obtenir les données de 2019 pour les comparer avec celles de 2020.
Banque Alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Ajout d'un indicateur sur « la valeur de l'aide alimentaire », le prix moyen au kilo peut permettre de mesurer la qualité des denrées alimentaires distribuées dans l'objectif de lutter contre les carences alimentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les personnes victimes de carence alimentaire ont davantage recours à des soins de santé. L'enjeu de la qualité des denrées distribuées est important à être intégré au tableau de bord. - L'indicateur sur le nombre de distribution est abandonné, les distributions étant très variables d'un territoire à l'autre.
CAF		<ul style="list-style-type: none"> - Les données seront communiquées prochainement.

Pôle Emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Pôle Emploi fournira la méthodologie de chaque indicateur (catégories, DELD, bénéficiaires ASS, allocataires non indemnisés, bénéficiaires de l'obligation d'emploi DEBOE...) - Le taux d'évolution annuel de la demande d'emploi sera également fourni. - Il sera intéressant de regarder la part des allocataires non indemnisés (qui oscille entre 30 et 40% selon les territoires). 	<ul style="list-style-type: none"> - Les données de Pôle Emploi seront transmises trimestriellement. Les données ont besoin d'être lissées sur 3 mois. - Il faudra comparer les données annuellement (avec les corrections des données saisonnières) et éviter les comparaisons mensuelles (données non corrigées). Les données 2019 pour les comparer à celles de 2020 et le taux d'évolution de la demande d'emploi seront communiqués prochainement. - Les données de mars 2021 seront disponibles fin avril début mai.
DREETS	<ul style="list-style-type: none"> - En attente de la réparation du système SI-SIAO national pour obtenir les informations sur les personnes hébergées et les demandes de logement et d'hébergement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les données présentes dans le tableau de bord concernent les places pérennes, elles ne comptabilisent pas les places supplémentaires ouvertes pour l'hiver et durant la crise sanitaire (les données seront complétées prochainement).

Quelques pistes complémentaires

- L'Insee réalise avec la DRESS un tableau de bord conjoncturel mensuel sur des indicateurs sociaux nationaux : nombre de bénéficiaires RSA, prime au logement, garantie jeunes, etc. Ils travaillent également l'aide alimentaire et devraient produire des données prochainement. Les données de ces groupes de travail seront ajoutées au tableau de bord.
- L'UDCCAS 49 va transmettre le tableau de bord des indicateurs de suivi de la Pauvreté à son réseau de CCAS pour connaître leur expertise.
- L'UDCCAS 49 va transmettre un contact du CD49, responsable des données FSL.
- L'Observatoire du CD85 rencontre prochainement la direction insertion et accompagnement social sur la possibilité de communiquer les données des indicateurs retenus par le CD44.

Prochaine réunion : mi- juin 2021